

B

FORMATIONS

LES OBLIGATIONS DE CONSEIL EN DROIT SOCIAL DE L'EXPERT-COMPTABLE

Avec plus de 2000 sessions de formation en droit social et ressources humaines dispensées ces 20 dernières années, BLOHORN Formations est un des acteurs majeurs de ce marché. Grâce à notre méthodologie et nos supports pratiques, notre taux de satisfaction est de 4,7/5.

INFOS PRATIQUES

Animateur :
Juriste droit social ou avocat
Cabinet Blohorn Avocats

Adresse :
Visio-conférence

La session visio sera ouverte 15 min avant, un technicien vous aide pour vous connecter et optimiser vos paramètres en cas de nécessité

LES DATES

Jeudi 11 juillet 2024

HORAIRES

De 9 heures à 12 heures

LES TARIFS

Selon la convention signée en fonction du pack choisi

Nos salles sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous au 04.38.02.12.75 afin d'étudier les possibilités d'adaptation particulières.

Blohorn

— A V O C A T S —

EXPERTISE ET STRATÉGIE
DROIT SOCIAL

Présentation

La mission de l'expert-comptable suppose un accompagnement précis pour assurer au client le respect de la réglementation sociale, de la convention collective et des accords d'entreprise.

En présence d'une obligation légale, réglementaire ou conventionnelle qui s'impose au client, l'expert-comptable doit mettre en œuvre toutes les sous-obligations de conseil.

Cette formation a pour objectif de faire connaître ou rappeler aux participants les 8 questions essentielles à maîtriser pour optimiser son obligation de conseil.

THÈMES

- Conclusion et exécution du contrat de travail
- Durée du travail
- Représentants du personnel
- Congés payés
- Prévoyance

PUBLICS CONCERNÉS

Expert-Comptable (*aucun prérequis nécessaire*)

CONTENU

Propos introductifs

- ✓ Devoir de conseil de l'expert-comptable
- ✓ Rappel de la hiérarchie des normes

I- Sécuriser les régimes de prévoyance complémentaire

II- Prévenir le travail dissimulé

III- Maîtriser le renouvellement du CDD et le CDD de remplacement

IV- Connaître les contours du contrat à temps partiel

V- Sensibiliser les clients sur les risques encourus en l'absence de mise en place des IRP

VI- Gérer le renouvellement et la rupture de la période d'essai

VII- Mettre en œuvre l'égalité de traitement

VIII- Connaître les risques liés à l'absence de visite de reprise devant le médecin du travail à la suite d'une suspension de contrat

OBJECTIFS

- Connaître les sujets essentiels à maîtriser pour optimiser l'obligation de conseil en droit social

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposé / Echanges d'expériences / Apports juridiques et théoriques illustrés par des exemples concrets

Diaporama au format électronique / Diagnostic préalable / Test de validation des connaissances

Tour de table (selon le nombre de participants) / Adaptation de l'animateur et du power point en fonction des retours des participants

Bayonne

Bordeaux

Grenoble

Montpellier

Paris

Toulouse

www.blohorn-avocats.fr